



association
des salles de réunions
ouvrières
rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève
+41 22 731 87 07
admin@asro1918.org
IBAN CH1409000000173383029

ordre du jour proposé

- 1 présentation des personnes présentes, prise du procès-verbal
- 2 adoption des notes de l'assemblée du 21 novembre 2019
- 3 impact sur ASRO de la création de Avenir syndical ?
- 4 effets coronavirus, suggestions possibles d'organisation
- 5 présentation des comptes 2018, rapport de vérification, adoption
- 6 présentation des comptes 2019 avant vérification, puis rapport sur l'administration pour le premier semestre (parviendra ultérieurement)
- 7 élections avec les membres du Conseil, des personnes en charge de la vérification des comptes, de la présidence
- 8 suivront les points souhaités et annoncés par les destinataires = rien, annulé
- 9 divers annoncés en début de séance: Corinne = tabac + Antonio = locaux + Joël = cgas + Claude = calendrier partagé sur salles de conférence

21/07/2020

2020-07-21 asro_assemblée note de séance.pdf

2020-07-21 Présent-e-s: SOLANO Valérie SEV local; VARONE Joël cgas; FISCO Tonio Syndicom; BEGUELIN Corinne ssp; REYMOND Claude ASRO; excusé-e-s ; FAESSLER Laure CGAS; BRIFFOD Claude SSP; BONGIOVANNI Rodolphe Michaël Syndicom; WOODTLI Chantal km207;

- 1 Claude ouvre la séance à 12h10, tout le monde se connaît, on annonce les personnes excusées. L'assemblée admet que chaque membre disposera d'une personne suppléante au Conseil - laquelle recevra simultanément les communications envoyées au membre titulaire. Dans ce cadre il enregistre que Laure est la répondante CGAS et Joël son suppléant. Cette séance a été convoquée par Claude en tant que président + administrateur sans que le Conseil soit sollicité sur la date ni l'ordre du jour = il y avait urgence sur la matière, et statutairement nous devrions tenir une assemblée en janvier et une en juillet de chaque année = ok pas de problème.
- 2 Adoption des notes de l'assemblée du 21 novembre 2019 sans remarque
- 3 Il n'y a pas d'impact sur ASRO avec la scission intervenue au SSP et la création de Avenir syndical : ce dernier collectif se réunit dans les locaux des HUG, il lui faudra attendre trois ans pour devenir membre du Cartel intersyndical. Claude fait remarquer que l'accès tout public sur le web du registre de nos réservations de salle pourrait montrer des séances sensibles: il suffit de ne mentionner dans la réservation que le sigle de la composante et l'heure sans nécessairement ajouter le titre de l'instance qui l'utilisera. Joël signale qu'Avenir syndical n'a pas déposé une demande d'affiliation à CGAS et qu'il ne pourra pas utiliser les locaux de l'ASRO tant que l'AD CGAS ne l'aura pas admis parmi ses composantes. Valérie signale une récente réunion conjointe SEV-regional et SSP-Trafic aérien dans la salle L pour coordonner leur politique conventionnelle commune = pas de problème parce que les membres ASRO peuvent inviter leurs alliés dans une séance se tenant au 3e étage des Terreaux-du-Temple 6. Cependant SSP voudra bien vérifier que son ancien secrétaire syndical Jamshid lui a bien restitué les clefs qui lui avaient été remises.
- 4 Claude mettra à jour les prescriptions en matière de sécurité coronavirus avec trois possibilités: a) une distance entre les personnes de 1,5m, b) tout le monde porte un masque dans le lol concerné et c) si ni l'un ou l'autre alors le responsable de la séance établit une liste de présence permettant de contacter les participant-e-s en cas de problème.
- 5 Adoption à l'unanimité des comptes 2018 et du rapport de vérification, décharge est donnée au Conseil.
- 6 Suite à la des comptes 2019 avant vérification, Corinne interroge sur le montant de 6196 fr pour matériel informatique alors qu'en 2018 seuls 270 fr furent dépensés. L'administrateur rappelle que depuis 1996 toute l'administration ASRO s'effectuait sur les ordinateurs CGAS et que suite à la fin de ses rapports de travail avec cette entité, le Conseil décida d'équiper le secrétariat ASRO d'un ordinateur; mais il ne s'agit pas d'un modèle d'entrée de gamme puisque celui-ci doit supporter le serveur FileMaker qui héberge les solutions GED tant de CGAS que du SSP et d'ASRO. Par ailleurs dans l'extrait de compte 4520 on voit le paiement pour 5378 fr de matériels pour supporter techniquement les prestations commandées à Swisscom, dont la téléphonie IP nécessaire pour connecter les 6 collaborateurs du SSP. Claude précise encore que si l'exercice bouclerait avec 3585 fr de bénéfice c'est parce qu'il a fait don d'une partie de son temps de travail 2019 accompli pour l'installation et les réglages consécutif à l'adoption du contrat avec Swisscom - le montant de 6825 fr figure sous le compte 3690 Produits divers. Concernant le rapport sur l'administration pour le premier semestre 2020, tout le monde a compris que le transfert des communications syndicales aux membres de la photocopie au courriel a produit une situation de laquelle il ressort que le nombre de tirages sur la Konica et les prix pratiqués actuellement ne couvrent plus les coûts d'utilisation (location + papier + énergie).
- 7 Concernant les élections des membres du Conseil, Claude - n'étant plus mandaté par un membre ASRO dans celui-ci - pense qu'il ne peut plus assumer la présidence de l'association. Joël pense également qu'il faut préparer la relève des tâches administratives assumées par Claude, lequel confirme son intention de former la personne intéressée sur la solution FileMaker qui assure la pérennité, la réversibilité et l'établissement de statistiques transversales sur une période de plus de 20 ans; il ajoute que la présidence ne pourra être confiée qu'à une personne ayant au moins un ou deux de participation au Conseil. Valérie, partant du fait que Claude continuera son travail d'administration, accepte d'en assumer la charge = élue à l'unanimité. Corinne annonce que dorénavant -pour le SSP - ce sera le secrétaire administratif SCHALBETTER Luca qui le représentera dans les instances ASRO. Antonio et Rodolphe de syndicom sont confirmés, Laure et Joël de CGAS également, les seconds en qualité de suppléants. Deborah du SEV-TPG est reconduite, Corinne souhaite pouvoir convaincre CLEMENCE Alain d'assumer la charge de vérificateur.
- 9 divers annoncés en début de séance:
Corinne = tabac : elle s'avisera d'une dénonciation à l'OCIRT si des personnes continuent à fumer dans les communs.
Antonio = locaux : syndicom souhaite depuis plusieurs années pouvoir louer une seconde cellule. Dans la mesure où SSP a annoncé en début d'année vouloir renoncer à la demi-salle K et consécutivement à la démission de plusieurs centaines de membres du SSP qui se sont affiliés à Avenir Syndical, Claude pense que le SSP doit reconsidérer toutes ses locations, de plus comme ses suggestions de modification des prix des loyers devraient faire l'objet d'un point à l'ordre du jour d'une séance statutaire du Conseil, l'assemblée ayant entendu qu'une instance du SSP délibérera sur la situation en octobre, mandate le Conseil pour se réunir le 1er octobre à 9h00 pour en délibérer.
Joël = cgas : déjà exprimé sous point 3 et 7.
Claude = calendrier partagé sur salles de conférence : la solution établie par Claude BRIFFOD donne satisfaction, aussi tous les membres peuvent demander au Secrétariat ASRO d'ajouter les personnes qu'ils souhaitent autoriser (dans leur groupe) à procéder à des réservations.

séance levée à 14h00, Claude au PV le 01-08-2020 (01:53)